Cette action est cofinancée par l'Union européenne

TROPHÉES APEC DE L'ÉGALITÉ

Femme-Homme

Mode d'emploi Collaborateurs

SOMMAIRE

–LES TROPHÉES,
QU'EST-CE QUE C'EST ?–

–COMMENT
PARTICIPER ?–

–POUR TOUT
SAVOIR :
www.tropheesegalite.apec.fr–

–LES TROPHÉES, QU'EST-CE QUE C'EST ?–

Les **Trophées Apec de l'Égalité Femme-Homme** ont pour objectif de faire de l'égalité professionnelle Femme-Homme une réalité dans les entreprises.

Parce que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est l'affaire de tous, et que chacun doit pouvoir y contribuer, l'Apec organise la deuxième édition des **Trophées Apec de l'Égalité Femme-Homme.**

Les Trophées Apec visent à **récompenser les collaborateurs qui participent dans leur entreprise, activement, au quotidien, à des actions très concrètes en faveur de l'égalité professionnelle.**

Un **Trophée d'Or** et un **Trophée d'Argent** seront attribués dans chacune des 4 catégories : PME, Grandes entreprises, Entreprises et organismes publics, parapublics, associations et Entrepreunariat.
Le Grand Trophée Apec récompensera la meilleure des actions proposées qu'elle soit encore à l'état de projet, en cours de réalisation ou déjà mise en place.

Dotation

Chaque membre de l'équipe gagnante (dans la limite de 4 représentants par équipe) recevra un coffret-cadeau pour des activités gastronomiques, touristiques...

–LES 5 ÉQUIPES LAURÉATES DE LA 1RE ÉDITION–

Grand Trophée Apec 2012
Quille construction (Manche) : Féminiser des métiers masculins en recrutant et formant des femmes aux métiers de coffreur/brancheur.

Trophées d'Or
- Catégorie grandes entreprises
Alcatel-Lucent (Loire-Atlantique) : Sensibiliser des élèves de 3e en les accueillant dans l'entreprise et leur faire découvrir les métiers d'ingénieur pour les jeunes filles et les métiers plus féminisés pour les garçons.

- Catégorie PME
Mondial Relay (Nord) : Faire évoluer les mentalités avec un programme de formation et de coaching « Relay de femmes ».

Trophées d'Argent
- Catégorie grandes entreprises
Areva (Paris) : Dialoguer pour avancer avec le développement d'un réseau de mentors.

- Catégorie PME
Axones (Hauts de Seine): Inviter à la réflexion avec la réalisation d'un manuel des idées reçues.

Mention spéciale : Marie-Pierre Lemarchan pour la création de KYSS.

–COMMENT PARTICIPER ?–

Les actions proposées, en projet, en cours de réalisation ou déjà réalisées devront répondre à l'une des 4 problématiques suivantes :

Information / sensibilisation
Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la question de l'égalité Femme-Homme (articles dans les journaux internes, brochures, intranet, groupes de réflexion, etc.).

Mixité des métiers
Décloisonnement des métiers : féminiser les métiers fortement masculins, mais aussi l'inverse.

Aménagement et organisation du travail
Amélioration des modalités d'organisation du travail de manière à ce qu'elles ne constituent pas un facteur de discrimination.

Équilibre travail / vie familiale
Contribution à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle.

Si vous avez déjà réalisé un projet de ce type, si vous êtes en cours de réflexion sur le sujet ou si vous souhaitez amorcer cette réflexion, constituez votre équipe et participez !

–CALENDRIER DE PARTICIPATION–

6 novembre 2012
Lancement de l'appel à projets

28 février 2013 clôture des candidatures

9 avril 2013
Remise des prix

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à votre participation aux **Trophées Apec de l'Égalité Femme-Homme** à l'intérieur de ce kit et sur le site Internet des Trophées www.tropheesegalite.apec.fr.

Votre entreprise doit se préinscrire sur le site Internet des Trophées Apec pour recevoir ou pour télécharger le dossier de candidature.

Le dossier de candidature, dûment complété, devra être renvoyé au plus tard le **28 février 2013** au secrétariat des Trophées Apec tenu par PORTER NOVELLI, soit par courrier au 28 rue Broca, 75005 PARIS (le cachet de la poste faisant foi), soit par e-mail à l'adresse aurelie.gambier@porternovelli.fr (la date et l'heure s'affichant sur l'ordinateur destinataire de l'email d'envoi du dossier de candidature faisant foi).

–QUI PEUT PARTICIPER ?–

- toute entreprise française sur le territoire métropolitain ou en DOM-TOM titulaire d'un numéro SIRET attribué par l'INSEE (numéro à 9 + 5 chiffres)
- tout type d'entreprise (secteur privé, public, parapublic, associatif et entreprenarial).

Attention, la participation est limitée à une candidature par entreprise ou établissement ! Voyez avec les services RH ou la direction de votre entreprise comment faire sélectionner votre projet.

FOCUS

–POUR TOUT SAVOIR ET SUIVRE L'ACTUALITÉ DES TROPHÉES APEC DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME : www.tropheesegalite.apec.fr–

Vous avez envie de participer ?
Vos idées ou projets sont affûtés ?

Alors rendez-vous sur le site Internet des Trophées Apec www.tropheesegalite.apec.fr, vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour participer :
- le Mode d'emploi Collaborateurs,
- l'inscription préalable en ligne,
- le dossier de candidature à télécharger,
- le règlement du concours,
- le détail des dotations,
- l'espace information où vous pourrez poser vos éventuelles questions.